

«Nous venons en aide aux oublié·e·s du permis S»

L'association Causes Oubliées cherche des solutions pour les étudiant·e·s étranger·e·s qui ont fui l'Ukraine et qui ne remplissent pas les critères pour être accueilli·e·s en Suisse en tant que réfugié·e·s. Interview.



Etonam Ahianyo © Patrick Martin

(REISO) Votre association vient en aide principalement aux non Européen·ne·s parti·e·s étudier en Ukraine et qui doivent fuir le pays à cause de la guerre. Quels sont les problèmes auxquels est confrontée cette minorité ?

(Etonam Ahianyo, coordinateur de SaveAfricains-Ukraine, le projet dédié de l'association Causes Oubliées) Lorsque le conflit a éclaté, nous avons eu connaissance de discrimination à l'encontre des non Européen·ne·s, en particulier les Africain·e·s, qui tentaient de fuir l'Ukraine. Ils·elles étaient bloqué·e·s aux frontières. Ces personnes ont donc dû, dans un premier temps, rester en Ukraine sans nourriture, parfois sans électricité. Avec quelques amis, nous avons lancé l'initiative SaveAfricains-Ukraine, qui est désormais portée par l'association « Causes Oubliées », que nous avons créée dans la foulée pour venir en aide à ces individus et faire connaître leur situation. Aujourd'hui, une partie d'entre eux, principalement des étudiant·e·s installé·e·s en Ukraine avec un visa temporaire, sont arrivé·e·s en Suisse et dans les autres pays européens. Toutefois, ils et elles ne peuvent pas prétendre au permis S accordé aux réfugié·e·s.

Pourquoi ne peuvent-ils et elles pas prétendre au permis S ?

Pour obtenir ce permis, il faut remplir un des trois critères suivants : être de nationalité ukrainienne, détenir un permis de séjour permanent en Ukraine, ou avoir un permis de séjour temporaire en Ukraine et ne pas pouvoir rentrer durablement dans son pays d'origine où sa sécurité ne serait pas garantie. Les étudiant·e·s africain·e·s, tout comme certain·e·s autres étudiant·e·s étranger·e·s installé·e·s dans ce pays, ne remplissent aucun de ces critères. La Suisse est disposée à les accueillir, mais en tant que demandeur·se·s d'asile.

En quoi est-ce problématique de demander l'asile ?

Ces étudiant·e·s ont peu de chance d'obtenir l'asile, car ils·elles ne sont pas menacé·e·s dans leur pays. Finalement, ces personnes risquent le renvoi. Or, leur souhait est de terminer leurs études, pour ensuite rentrer.

Notre projet tente de les aider pour qu'il·elles puissent intégrer les universités. Parmi ces personnes, certaines n'ont plus que quelques mois d'études à faire pour rentrer avec un diplôme en poche et un savoir-faire utile au développement de leur pays.

Ces jeunes ne pourraient-ils·elles pas rentrer dans leur pays d'origine et revenir une fois le conflit terminé ?

Rentrer en Afrique n'est pas si simple et revenir en Europe l'est encore moins. Il y a des soucis avec les visas et la plupart de ces personnes ont fait de gros sacrifices financiers pour arriver en Europe. Il faut savoir qu'en Suisse, moins de cent étudiant·e·s sont concerné·e·s par cette problématique. Cela ne représente donc pas un coût énorme pour la Confédération que de les autoriser à terminer leurs études ici.

Qu'est-ce que vous proposez concrètement pour aider ces personnes ?

Notre site regroupe plusieurs informations susceptibles de leur venir en aide. Nous leur fournissons des conseils

pour constituer leurs dossiers de demande d'admission auprès des universités et hautes écoles. Nous prenons aussi en charge les frais de dossiers pour les universités qui en demandent. Nous avons l'appui d'un réseau d'avocats pour ce qui concerne la défense juridique. Par ailleurs, nous nous positionnons comme observatoire de la situation de cette minorité et faisons beaucoup de plaidoyer en leur faveur. Nous avons lancé la campagne « Solidarité au-delà des nationalités », pour sensibiliser la population à la problématique des oublié·e·s du permis S et leur venir en aide via un réseau de bénévoles capables de les soutenir. Une tribune demandant l'accueil de ces étudiant·e·s dans les auditoriums a déjà été signée par plus de trente-cinq enseignant·e·s d'universités et de hautes écoles suisses. Cette démarche a déjà été effectuée en France. L'idéal serait d'ailleurs de trouver une solution au niveau européen.

(Propos recueillis par Yseult Théraulaz)

[Voir le site](#)